



VILLE DE BIOT

Département des Alpes-Maritimes  
Arrondissement de Grasse  
Canton d'Antibes-Biot  
Communauté d'Agglomération  
Sophia Antipolis

R é p u b l i q u e F r a n ç a i s e  
V I L L E D E B I O T  
C O N S E I L M U N I C I P A L

Séance du 26 juin 2024

Salle du Conseil – Médiathèque Communautaire  
16h00 – Séance publique du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

- 0-01. DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES – Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 28 mars 2024.
- 0-02. DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES – Compte-rendu des décisions prises par le Maire – Article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales.
- 0-03. DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES – Rapport annuel d'activité concession de mobilier urbain – Exercice 2023.
- 0-04. DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES – Dénomination place de la Chapelle Notre-Dame.
- 0-05. POLICE MUNICIPALE – Création d'une zone bleue sur la partie Est du parking privé de Biot 3000 et redéfinition du marquage horizontal.

**Rapporteur : Madame Catherine DUPRÉ-BALEYTE, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire, déléguée aux Ressources Humaines, à la Santé Publique et à la Défense de la cause animale**

- 1-01. RESSOURCES HUMAINES – Modification du tableau des effectifs des emplois à temps complet et non complet – Évolution de carrière.
- 1-02. RESSOURCES HUMAINES – Modification du tableau des effectifs des emplois à temps complet et non complet – Évolution de service.
- 1-03. RESSOURCES HUMAINES – Avancement de grade – Fixation des taux de promotion.

**Rapporteur : Monsieur Jérôme CHIFFLET, 2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire, délégué aux Bâtiments, à la Voirie et aux Réseaux**

- 2-01. SERVICES PUBLICS – Rapport annuel d'activité du service public de distribution de gaz – Exercice 2023.

**Rapporteur : Monsieur François PEIGNE, 6<sup>ème</sup> Adjoint au Maire, délégué aux Finances et à la Commande Publique**

- 3-01. FINANCES – Budget Ville – Décision modificative n°1 et virement entre chapitres.
- 3-02. FINANCES – Budget Ville – Actualisation des tarifs de la taxe de séjour pour 2025.
- 3-03. FINANCES – Budget Ville – Actualisation des tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure (TPLE) pour 2025.
- 3-04. FINANCES – Budget Ville – Délégation de compétence du Conseil Municipal au Maire des admissions en non-valeur des créances de faible montant – Modification de la délibération n°2020/14/0-02 du 11 juin 2020.

3-05. FINANCES – Actualisation des tarifs du périscolaire, de l’extrascolaire et de l’Espace des Arts et de la Culture.

3-06. COMMANDE PUBLIQUE – Approbation de l’avenant n°1 à la convention groupement de commandes conclue entre la Ville de Biot et le Centre Communal d’Action Sociale (CCAS) de Biot – Nouveaux besoins.

3-07. COMMANDE PUBLIQUE – Renouvellement de la convention de groupement de commandes entre la Ville de Biot et la Ville d’Antibes Juan-les-Pins pour la fourniture de carburant.

**Rapporteur : Madame Sylvie SANTAGA, 7<sup>ème</sup> Adjointe au Maire, déléguée aux Affaires civiles et funéraires et la Sécurité des établissements recevant du public**

4-01. FUNÉRAIRE – Rapport annuel d’activité du service funéraire municipal – Exercice 2023.

**Rapporteur : Madame Nicole PRADELLI, Conseillère Municipale, déléguée aux Affaires sociales et aux solidarités**

5-01. SOLIDARITÉS – Fin du dispositif de « protection temporaire » – Prise en charge des frais périscolaires par le Centre Communal d’Action Sociale et tarification au prix plancher pour les activités extrascolaires.

**Rapporteur : Monsieur Christian LATY, Conseiller Municipal, délégué aux Affaires juridiques et foncières**

6-01. FONCIER – Cession de la parcelle cadastrée section AI n°40.

6-02. FONCIER – Régularisations foncières Hameau du Pont Vieux.

**Rapporteur : Monsieur Georges BIJAOU, Conseiller Municipal, délégué à l’Education**

7-01. ÉDUCATION – Frais de scolarité – Convention de répartition des frais de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune.

**Rapporteur : Monsieur Gérard PETIT, Conseiller Municipal, délégué à l’Urbanisme et l’Aménagement**

8-01. HABITAT – Approbation du projet de Contrat de Mixité Sociale 2023-2025.

**Rapporteur : Madame Claire BAËS, Conseillère Municipale, déléguée au Tourisme et aux Métiers d’art**

9-01. SERVICES PUBLICS – Rapport annuel d’activité de l’Office de Tourisme – Exercice 2023.

9-02. MÉTIERS D’ART – « Biot International Glass festival » – Tarifs de mise à disposition de stands – Exposition vente.

**Rapporteur : Monsieur Éric AUSSIBAL, Conseiller Municipal, délégué à la Qualité du service public**

10-01. AGENCE POSTALE COMMUNALE – Renouvellement de la convention de partenariat avec La Poste.

10-02. GUPH – Mise à jour du règlement intérieur du GUPH.

10-03. VIE ASSOCIATIVE – Approbation et mise à jour des règlements intérieurs des équipements communaux et salles municipales – Convention de mise à disposition et convention de prêt de matériels.

**Rapporteur : Madame Laura PAVAN, Conseillère Municipale, déléguée à la Jeunesse et aux Transports**

11-01. LOISIRS JEUNESSE – Renouvellement 2024-2028 de la convention territoriale globale avec la Communauté d’Agglomération Sophia Antipolis et la Caisse d’Allocations Familiales des Alpes-Maritimes.

Biot, le 18 juin 2024  
Le Maire,

Jean-Pierre DERMIT  
Conseiller Départemental des Alpes-Maritimes  
Vice-président de la C.A.S.A.

